

N°75 juillet 2018

Le JOURNAL



"La qualité de l'eau c'est l'affaire de tous"

EN BREF



MÉTEIL ; RETOUR SUR LA JOURNÉE DU 3 MAI

Dans le cadre de l'expérimentation PEP* et des plans d'actions dédiés aux captages prioritaires, la Chambre d'agriculture accompagne les innovations sur les méteils protéiques.

Le 3 mai, une vingtaine d'agriculteurs, institutionnels, et partenaires techniques se sont réunis sur plusieurs parcelles de méteils protéiques à la Côte Saint-André et au Mottier pour échanger sur les atouts et défis d'une telle culture. Choix du mélange, gestion des adventices, place dans la rotation, économies en azote, impacts sur la qualité de l'eau et sur l'autonomie alimentaire ont été débattus. La Chambre d'agriculture va poursuivre le suivi de plusieurs parcelles pour évaluer leur valeur alimentaire et leurs impacts sur les cultures suivantes.

Contact : Chloé Baranowski
06 98 79 74 66

* PEP : Pôle d'Expérimentation et de Progrès



TOURS DE PLAINE SUR CULTURES D'AUTOMNE

Courant février et mars, la Chambre d'agriculture a organisé trois tours de plaine sur les captages de Biol, de Faramans - Ornacieux, du Mottier et de Saint-Jean-de-Bournay.

Les observations ont porté sur le développement des blés et des colzas de même que sur les adventices et les ravageurs. Différentes thématiques ont ainsi pu être abordées telles que la modulation des apports azotés, la prévention optimale des maladies fongiques, le stade de développement des cultures et les différentes conduites pratiquées sur la zone. Les agriculteurs présents ont ainsi pu comparer les différentes parcelles visitées et adapter éventuellement leurs pratiques. Ces tours de plaine ont favorisé les échanges et les agriculteurs ont ainsi pu bénéficier de conseils techniques, adaptés aux caractéristiques de chaque parcelle.

Contact : Amandine Roux
06 83 17 80 89

LE DOSSIER

MOINS D'INTRANTS, PLUS D'AUTONOMIE AVEC LES MÉTEILS

VOTRE AGENDA

> JOURNÉE "PETITE MÉTHANISATION"
le 5 juillet
Tenerrdis : 19, rue des Berges 38000 Grenoble

> VISITE "SOJA"
le 12 septembre
Ferme du lycée agricole de La Côte St-André

> DÉMO SEMOIRS SEMIS DIRECT
le 29 août
St Just Chaleyssin, EARL la Ferme du Père Théo

LE DOSSIER

MOINS D'INTRANTS, PLUS D'AUTONOMIE AVEC LES MÉTEILS

Les méteils associant céréales et légumineuses trouvent aujourd'hui de plus en plus leur place chez les éleveurs désireux de sécuriser leur système fourrager ou de gagner en autonomie. Divers mélanges sont possibles, pour une récolte en grain ou en ensilage. Cette diversité en fait des productions intéressantes aussi bien en élevage bovin laitier qu'en bovins allaitants, ovins ou caprins.

Cultiver du méteil...

POURQUOI ?

LEQUEL CHOISIR ?

COMMENT ?

> SÉCURISER LES STOCKS FOURRAGERS

- ▶ Productivité régulière grâce aux compensations entre espèces.
- ▶ Double culture possible
→ maïs ou sorgho derrière méteils ensilage précoces, pour une production totale possible autour de 20 t MS/ha.

> GAGNER EN AUTONOMIE PROTÉIQUE

- ▶ Enrichissement de la ration en protéines permettant de réduire l'achat de tourteaux.

> RÉDUIRE LES INTRANTS

- ▶ Pas de traitement phytosanitaire et forte réduction des engrais par rapport à une céréale seule.

> PROFITER DE BÉNÉFICES AGRONOMIQUES ET ÉCONOMIQUES

- ▶ De l'azote « gratuit » grâce aux légumineuses.
- ▶ Maîtrise des adventices grâce au pouvoir couvrant des associations, en complément de la rotation et du travail du sol.
→ Sur une parcelle à forte présence d'adventices, l'enherbement peut être moins maîtrisé en cas de levée difficile.
- ▶ Réduction de la verse pour les légumineuses type pois, vesce.
- ▶ Moindre risque de maladies ou ravageurs.
→ Toutefois en cas de printemps humide, le mélange ne garantit pas une barrière complète contre les maladies fongiques.
- ▶ Effet structurant, facilitant l'implantation d'un maïs derrière un méteil ensilé.

Adapter le mélange à l'objectif et l'utilisation visée (stock fourrager ou protéines, bovins viande ou lait ou autres) et à la situation (sol, altitude, rotation..).

> TROUVER UN ÉQUILIBRE CÉRÉALES/LÉGUMINEUSES

- ▶ des céréales (triticale, avoine, orge, blé ...) pour la couverture du sol, la productivité et leur effet tuteur.
- ▶ des légumineuses (pois, vesce, féverole ...) pour augmenter la valeur protéique et réduire les besoins en azote.
- ▶ pas trop de protéagineux pour éviter la verse en récolte tardive.

Attention : Les proportions de chaque espèce dans le mélange récolté ne sont pas forcément les mêmes que dans le mélange semé.

→ Des adventices peuvent concurrencer davantage l'une des espèces, une forte disponibilité en azote pourra favoriser les céréales.

Choix des variétés selon leur précocité, leur résistance à la verse, au froid, aux maladies, leur capacité à couvrir le sol.

> CHOISIR DES ESPÈCES ET VARIÉTÉS ADAPTÉES

- ▶ avoine
→ appétence en ensilage.
- ▶ féverole
→ rôle de tuteur, mais attention au gel, ne pas semer trop en surface.
- ▶ pois protéagineux d'hiver
→ à associer uniquement avec orge ou féverole ; avec avoine précoce ou triticale plus concurrentiels choisir du pois fourrager.
- ▶ vesce
→ vesce velue plus résistante au froid que la vesce commune, mais à réserver aux ensilages précoces car ses branches rendent la moisson ou la fauche tardive difficiles.

EXEMPLES : TROIS TYPES DE MÉTEILS POUR 3 USAGES :

1 MÉTEIL GRAIN CLASSIQUE

▶ Un méteil grain classique « passe-partout » :
Triticale - pois fourrager

Triticale 130 kg/ha
+ pois fourrager 30 kg/ha

Pour augmenter la valeur azotée d'un concentré Aliment à 16-18% de protéines

2 MÉTEIL SÉCURITÉ STOCK

▶ Un méteil « sécurité stock* » avec forte proportion de céréales

Triticale 60 kg/ha
+ blé 20 kg/ha
+ avoine 50 kg/ha
+ pois fourrager 30 kg/ha
+ vesce commune 20 kg/ha

Un rendement régulier pour sécuriser l'alimentation de génisses ou vaches allaitantes

3 MÉTEIL PROTÉIQUE

▶ Un méteil protéique pour ensilage précoce : « mélange lyonnais* »

Avoine 20 kg/ha
+ pois fourrager 60 kg/ha
+ vesce commune 10 kg/ha
+ vesce velue 10 kg/ha
+ féverole 50 kg/ha

Une forte valeur azotée pour l'alimentation des vaches laitières

*mélanges testés dans le cadre du PEP bovins lait

> DATE DE SEMIS : comme une céréale.

> DENSITÉS DE SEMIS : en récolte grain ou fauche tardive, pour éviter la verse, ne pas dépasser 50 grains/m² de pois + vesce. Bien connaître les PMG (poids de 1000 grains) pour évaluer le nombre de grains semés

> FERTILISATION AZOTÉE TRÈS LIMITÉE : petit apport de fumier ou lisier, ou à défaut 0 à 50 unités d'azote selon la part de céréales

> PAS D'INTERVENTION PHYTOSANITAIRE

> RÉCOLTE : en ensilage un compromis est à trouver
→ un ensilage précoce (1^{ère} quinzaine de mai) favorisera les protéines
→ un ensilage plus tardif dégradera un peu la valeur azotée au profit du rendement, mais retardera aussi le semis de la culture suivante
La part des espèces dans le mélange récolté et la valeur alimentaire varient selon les conditions de l'année, une analyse sera utile pour affiner sa stratégie d'alimentation.

Contact : Elisabeth Jacquet 04 76 20 67 12

DÉTECTION DU S-MÉTHOLACHLORE ET DE SES MÉTABOLITES DANS L'EAU

Le S-metolachlore est une matière active largement utilisée pour désherber les graminées dans les cultures de maïs, soja, sorgho et tournesol. On le retrouve notamment dans les herbicides Camix, Mercantor Gold ou Dual Gold Safeneur. Sa rémanence permet une efficacité intéressante en cas de conditions sèches au printemps. Le S-métolachlore présente également un intérêt dans la lutte contre le développement de résistances aux herbicides. En effet, son mode d'action diffère de ceux des anti-graminées utilisés en sortie d'hiver sur céréales ou en post-levée sur cultures d'été, qui sont nombreux à connaître des situations de résistance.

Le S-métolachlore est recherché dans les analyses d'eau sur les captages depuis de nombreuses années, avec des détections sur des captages de l'aval de la Bièvre. Ses métabolites de dégradation (*metolachlore ESA et OXA*) ont été recherchés pour la première fois en 2017 et détectés sur des captages de la Bièvre et des 4 Vallées.

Quoiqu'il en soit, afin de limiter les risques de pollution de l'eau, des précautions sont à prendre concernant les herbicides contenant du S-metolachlore, particulièrement sur les zones de captage :

- **mettre en œuvre le plus fréquemment possible les solutions agronomiques préventives** (*rotation des cultures, recours raisonné au labour, recours au faux-semis*) et curatives (*désherbage mécanique*)
- **limiter l'usage du S-metolachlore** (*et plus largement des herbicides de la famille des chloroacétamides*) aux situations le nécessitant (*présence importante de graminées*)
- **associer des produits contenant d'autres molécules** afin de réduire les quantités de S-metolachlore utilisées
- **alterner les matières actives utilisées pour le désherbage des cultures de printemps**

Contact : Ophélie Boulanger
06 74 94 75 93



QUESTIONS REPONSES

MOINS DE DÉGÂTS D'INSECTES AVEC UN COLZA ROBUSTE DÈS L'AUTOMNE

Comment limiter les risques de dégâts de ravageurs d'automne dès l'implantation ?

Semer le colza tôt, dès le 15 août, permet de profiter des températures encore chaudes qui favorisent un développement rapide. Le stade 3-4 feuilles peut ainsi être atteint avant l'arrivée des altises qui auront alors très peu d'impact sur la culture. Un bon développement et une biomasse importante limitent également fortement les risques de dégâts de charançon du bourgeon terminal et de larves d'altises.

Attention, la préparation du sol doit être soignée, sans zone de compaction en profondeur ni motte en surface, pour favoriser la germination et l'enracinement.

Comment anticiper la gestion des méligèthes ?

Le principe est de mélanger, avant le semis, 10 % d'une variété plus haute et très précoce à floraison (*du type ES Alicia/Troubadour*) avec la variété principale. A l'entrée en floraison de la variété précoce la variété principale sera encore au stade boutons, stade sensible du colza vis-à-vis des méligèthes. Les insectes étant attirés préférentiellement par les plantes en fleur, ils épargnent les boutons de la variété d'intérêt. Aucune perte de rendement liée au mélange variétal n'a par ailleurs été observée.

Contact : Christelle Chalaye
06 63 36 06 25

Source (texte et image) : Terres Inovia